



Placements

garantis

CERTIFICATS DE
PLACEMENT GARANTI
COMPTE À INTÉRÊT
QUOTIDIEN



Desjardins

Gestion de patrimoine

Placements • Investissements

Les placements garantis vous permettent d'épargner sans risque en fonction de vos objectifs, par exemple pour couvrir le coût des études postsecondaires de votre enfant.

Votre conseiller ou conseillère Desjardins peut vous aider à prendre une décision éclairée en fonction de vos besoins.



CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI (CPG)

Les CPG vous sont offerts à des taux d'intérêt concurrentiels et vous assurent la tranquillité d'esprit. Votre capital et vos intérêts sont garantis.

	CPG court terme	CPG long terme
Termes offerts	1 à 364 jours	1 à 5 ans
Placement minimal	5 000 \$	1 000 \$
Calcul des intérêts	Quotidien	
Retrait	Non rachetable avant l'échéance (Si retrait avant l'échéance, des frais minimaux de 200 \$ s'appliquent variant selon le taux et la période restante à couvrir).	
Options de fréquence de paiement des intérêts	<ul style="list-style-type: none">• Annuelle• À l'échéance	<ul style="list-style-type: none">• Mensuelle• Trimestrielle• Semestrielle• Annuelle• À l'échéance
Options de mode de disposition du capital/intérêts	<ul style="list-style-type: none">• Virement à votre compte à intérêt quotidien• Virement à votre compte d'épargne stable• Dépôt direct• Renouvellement du capital et des intérêts• Chèque à votre nom	
Renouvellement automatique	Les conditions applicables au CPG sont renouvelées automatiquement sauf en cas d'avis de votre part, reçu au plus tard le 15 ^e jour suivant la date d'échéance du CPG.	

Un relevé trimestriel de vos CPG vous sera transmis.

COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN (CIQ)

Le CIQ est un compte de liquidité permettant également d'accumuler de l'épargne. Son taux d'intérêt est le même que celui du compte d'épargne du réseau des Caisses Desjardins, en vigueur à la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Le taux minimal est de 0,10 %, et l'intérêt est calculé quotidiennement, et versé et capitalisé annuellement.

Pour connaître le taux en vigueur pour le compte d'épargne, communiquez avec votre conseiller ou votre conseillère Desjardins, ou visitez le fiduciedesjardins.com, section « Frais liés aux comptes de dépôt ».

Assurance-dépôts

Fiducie Desjardins inc. est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Prélèvement automatique

Il est possible d'effectuer des prélèvements automatiques selon la fréquence qui vous convient (minimum de 25 \$ par prélèvement).

Relevé de placements

Un relevé trimestriel de votre CIQ vous sera transmis.

Commentaires, insatisfactions et plaintes

Notre engagement est de vous offrir une qualité de service à la hauteur de vos exigences. En nous faisant part de vos commentaires, suggestions ou insatisfactions, vous nous permettez de mieux cerner vos véritables besoins et d'améliorer la qualité du service offert à nos membres et à notre clientèle. Pour en savoir plus, consultez la section **Commentaires, insatisfactions et plaintes** située en bas de page au fiduciedesjardins.com ou composez le 1 800-361-6840.

La Fiducie Desjardins se réserve le droit de modifier en tout temps sa façon de calculer et de verser l'intérêt sur le CIQ. Desjardins Gestion de patrimoine Placements-Investissements est un nom commercial utilisé par Fiducie Desjardins inc., société de fiducie et cabinet de planification financière.

FRAIS LIÉS AUX CPG ET CIQ

Vous recevrez un avis des changements ultérieurs dans un document joint à votre relevé de placement, au moins 30 jours avant la mise en vigueur d'une augmentation ou de l'introduction de nouveaux frais.

Aucuns frais

- d'adhésion
- de transaction
- de virement entre comptes
- de production des relevés de placements trimestriels

Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

- de changement de souscripteur
- de changement de bénéficiaire
- de demande d'ouverture pour un Bon d'études canadien (BEC)

Frais

- 50 \$ pour un transfert de compte enregistré vers une autre institution financière (hors Desjardins)
- 15 \$ par année pour un duplicata de relevé de placement, de feuillet et de reçu d'impôt*
- 30 \$/heure et un minimum de 60 \$ pour des recherches liées à la gestion du compte
- 25 \$ pour une confirmation bancaire

* Sous certaines conditions. Ces frais ne sont pas toujours imputés. La TPS et la TVQ ou toutes autres taxes provinciales peuvent s'appliquer.



Desjardins^{MD} ainsi que les marques associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.